

**UNE PREMIERE :
LA CGT CLAQUE LA PORTE
DES NEGOCIATIONS
« POLITIQUE SALARIALE »**

CIRCULAIRE

N° 8/2012
Aide à Domicile
9 juillet 2012

Depuis plusieurs mois, la seule proposition des employeurs en matière de politique salariale est un tassement des grilles de salaire (voir circulaire de la dernière paritaire du 24/05/2012), refusant une quelconque négociation sur la valeur du point.

Aujourd'hui 11 années de la grille A et 5 années de la grille B sont immergées dans le SMIC.

Pour la CGT cette situation reste inacceptable.

La proposition CGT de revaloriser à hauteur de 6 euros de la valeur du point est une reconnaissance de nos métiers, et la seule façon de mener une politique salariale qui impacterait l'ensemble des salariés de la branche.

Devant le mépris des employeurs vis-à-vis des salariés, la CGT a quitté la table des négociations accompagnée de FO, CFTC et de la CGC.

La délégation CGT est intervenue pour tenter une dernière fois d'infléchir la position des employeurs :

«Aujourd'hui, on nous dit que nos métiers sont incontournables pour créer du lien social, et regardez nos conditions de travail et la précarité dans laquelle nous vivons.

Il y a urgence, certaines salariés ne mangent plus à midi, par souci d'économie, nous n'osons imaginer dans quelles conditions, elles font leurs interventions du soir.

Il y a quelques années, lorsque nous sommes entrés dans ce secteur, nous pensions que nos métiers étaient porteurs et en pleine évolution. A ce jour, nos conditions de vie et de travail se dégradent de jour en jour.

Nous sommes outrés du peu de reconnaissance des employeurs de la branche. Pourtant notre secteur fait partie d'un vrai choix de société et aujourd'hui c'est la misère qui gère la misère

A notre époque, on nous parle d'égalité de salaire entre hommes et femmes, nous sommes bien loin du compte.

En refusant de mettre le gouvernement en face de ses responsabilités, c'est-à-dire donner les moyens d'exister dignement aux salariés de ce secteur, vous «jouez petit» et par votre mépris vous faites perdre espoir à des milliers de salariés».

Restons mobilisés et intensifions les luttes, afin que partout en France, les salariés de l'Aide et du Maintien à Domicile fassent connaitre et rendre visibles leurs revendications

CONTINUONS LA LUTTE

**LES MANIFESTATIONS
LES PETITIONS
LA RUPTURE DES NEGOCIATIONS
EN COMMISSION PARITAIRE**

Dans les départements, la mobilisation des syndiqués CGT a réussi à faire reculer certains employeurs sur l'application du texte de la CCB.

Au niveau national, en commission paritaire, les employeurs restent sourds aux revendications et ne donnent aucune perspective de négociation.

La lutte doit s'intensifier afin de reconquérir les droits perdus et faire reconnaître la valeur de nos métiers.

A ces fins, l'opération AUTOCOLLANT est lancée par la Fédération des Organismes Sociaux et le Collectif national de l'Aide et du Maintien à Domicile.

Cet autocollant vendu 1 € pièce (format A4, fond grisé = transparent) doit être commandé massivement par les syndicats pour couvrir largement le territoire.

Nous utilisons notre voiture personnelle pour nos déplacements professionnels, utilisons la pour porter nos revendications.

Cet autocollant placé sur la vitre arrière de la voiture sert à rendre visible partout sur le territoire, les difficultés des personnels de l'Aide et du Maintien à Domicile.

Cette action solidaire permettra aussi d'engager le dialogue avec vos collègues, mais aussi d'interpeller les politiques et les financeurs sur nos difficultés, et plus largement sur le devenir de nos professions.

Maryline CAVAILLE

BON DE COMMANDE

Nom du syndicat _____

Nombre d'autocollant _____

Adresse d'envoi _____

A retourner à la Fédération des Organismes Sociaux CGT
263 Rue de Paris Case 536 93515 Montreuil Cedex



AIDE À DOMICILE

Révoltés

**Vivre de notre salaire
mais pas survivre**

fédération
des
organismes
sociaux

la
cgt



Communiqué de Presse

BRANCHE DE L'AIDE À DOMICILE

Le 5 juillet 2012, les partenaires sociaux devaient négocier la politique salariale.

La seule proposition des employeurs a été d'ajuster les premières grilles de classification de façon à les amener au moins à la hauteur du SMIC.

Pour rappel, depuis le 1^o juillet, dernière augmentation du SMIC, une salariée en première grille reste 11 ans en dessous du SMIC.

Malgré les manifestations, grèves et pétitions des personnels qui protestent face à la dégradation des conditions d'exercice de leur métier et la faiblesse de leur rémunération, les employeurs restent inflexibles et refusent toute avancée sur la valeur du point, laquelle est inchangée depuis plus de 3 ans !

Les Organisations Syndicales FO Action Sociale, CGT Organismes Sociaux, CFTC Santé Sociaux et CFE CGC Santé Social considèrent qu'une politique salariale ne se résume pas à mettre les grilles salariales en conformité avec le SMIC.

Lassées de négociations stériles, elles décident de quitter la séance.

À Paris, le 6 juillet 2012

Josette RAGOT
FNAS F-O
7, passage Tenaille
75014 PARIS

01.40.52.85.80

Maryline CAVAILLÉ
CGT
263, rue de Paris
case 536
93515 MONTREUIL CEDEX

01.48.18.83.56

Jeanne-Marie ENAZOR
CFTC
34, quai de Loire
75019 PARIS

01.42.58.58.59

Claude DUMUR
CFE-CGC
39, rue Victor MASSÉ
75009 PARIS

01.48.78.49.49